



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE,
DES TRANSPORTS ET DU LOGEMENT

Direction générale de l'Aviation civile

Aix-en-Provence, le 13 DEC. 2011

Direction de la sécurité de l'Aviation civile

Direction de la sécurité de l'Aviation civile Sud-Est

Département surveillance et régulation

Division opérations aériennes

Subdivision aviation générale et travail aérien

Air Attack Technologies
Aéroport Marseille Provence
BP76
13728 Marignane Cedex

Nos réf. : DSAC - SE / DSR / OPA-11-1363

Vos réf. :

Affaire suivie par : Raphaël Goriot

raphael.goriot@aviation-civile.gouv.fr

Tél. : +33 4 42 33 11 60 - Fax : +33 4 42 33 79 58

Objet : Programme de formation SEP(H)

Monsieur,

Par mail du 28 juillet 2011, vous avez soumis à la DSAC sud-est un programme de formation à la qualification hydravion SEP(H) sur Lake LA-4-200. Ce premier programme a été complètement refondu pour prendre en compte l'instruction du 19 avril 2011 et envoyé par mail le 6 octobre 2011. Il a été amendé par votre mail du 23 novembre, afin de prendre en compte nos commentaires.

J'ai l'honneur de vous confirmer que ce programme à l'édition du 22 novembre 2011 n'appelle pas de remarque de notre part. Je n'ai donc aucune objection à ce qu'il soit utilisé comme support de la formation à la QC SEP(H) que vous proposez.

Je vous remercie de bien vouloir m'indiquer, lorsque vous les connaîtrez, les dates des premiers stages que vous organiserez, afin que la DSAC SE puisse assister à certains cours.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Nicole Boucheron
chef de la division
Opérations aériennes

PJ :

Copie à : PI de la DSAC SE, DSAC/PN/FOR